

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL  
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR  
SÉANCE DU 13 JUIN 2022

**DÉLIBÉRATION N° 2022-089**

**Objet :** Création de l'Attestation d'Etudes Universitaires « Maître de stage universitaire » de la Faculté d'Odontologie.

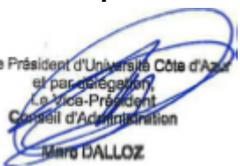
**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L. 613-2 ;  
**Vu** l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial, et notamment son article 4 I ;  
**Vu** l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;  
**Vu** le décret n°2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;  
**Vu** le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;  
**Vu** le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;  
**Vu** la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;  
**Vu** l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;  
**Vu** la délibération n°2020-97 du 4 septembre 2020 du conseil d'administration d'Université Côte d'Azur portant sur les modalités d'organisation à distance des délibérations des instances collégiales d'Université Côte d'Azur ;  
**Vu** l'avis du Conseil Académique du 9 juin 2022 ;  
**Vu** l'ensemble des pièces transmises aux membres ;  
**Entendu** l'exposé de M. Pascal CREMOUX, Directeur des Etudes et de la Formation ;

**Approuve** la création de l'Attestation d'Etudes Universitaires « Maître de stage universitaire » de la Faculté d'Odontologie, comme annexée à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à la majorité des voix, 26 voix pour et 1 abstention.**

Membres en exercice : 40  
Quorum : 21  
Membres présents et représentés : **27**  
Fait à Nice, le 13 juin 2022

  
Pour le Président d'Université Côte d'Azur  
et par délégation,  
Le Vice-Président  
Conseil d'Administration  
Marc DALLOZ

CLASSÉE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : **2022-089**  
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS LE : 27 JUIN 2022  
PUBLIÉE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR LE : 28 JUIN 2022

MODALITÉS DE RECOURS CONTRE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION :  
*En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire*

## PRESENTATION DE LA FORMATION

### 3.1. Objectifs de la formation

Indiquez :

- les objectifs spécifiques de la formation
- les connaissances et compétences attendues des étudiants à l'issue de la formation (sous forme d'une fiche RNCP pour les formations souhaitant bénéficier des fonds de la formation professionnelle et continue).
- Lien avec les axes stratégiques Recherche, le cas échéant.

Cette formation s'adresse aux chirurgiens-dentistes diplômés qui accueillent les étudiants en 6ème année en stage actif. Tous les étudiants en odontologie accomplissent, au cours du troisième cycle court, un stage actif d'initiation à la vie professionnelle, chez un chirurgien-dentiste, appelé maître de stage universitaire. Ce stage doit permettre à l'étudiant de mettre en application, dans le cadre d'une autonomie contrôlée, les connaissances théoriques, pratiques et cliniques acquises au cours des études odontologiques. Le maître de stage doit justifier d'au moins trois années d'exercice professionnel. Il est agréé par le directeur de l'unité de formation et de recherche d'odontologie après avis du conseil départemental de l'ordre des chirurgiens-dentistes. Il signe un contrat pédagogique avec le directeur de l'unité de formation et de recherche d'odontologie ; ce contrat fixe les objectifs pédagogiques, les critères d'évaluation et les modalités pratiques du stage.

Indiquez :

- les objectifs spécifiques de la formation
- les compétences attendues des étudiants à l'issue de la formation (sous forme d'une fiche RNCP pour les formations souhaitant bénéficier des fonds de la formation professionnelle et continue)

Objectifs spécifiques :

- Connaître le contexte réglementaire entourant le stage d'insertion professionnelle
- Bénéficier du retour d'expérience de praticiens maître de stage
- Situer les étudiants de 6ème année dans la "courbe d'apprentissage de leur métier"
- Acquérir des bases de pédagogie liées aux situations de stage (comment faire apprendre, comment s'assurer d'atteindre les objectifs ?)

Au terme de cette formation, les participants seront capables de :

- Accueillir, comprendre et faire progresser un étudiant de 6ème année en odontologie en stage d'insertion professionnelle

### 3.3. Organisation pédagogique

- Commentaires explicitant la cohérence des contenus, l'articulation des unités d'enseignements et le choix de l'équipe pédagogique au regard des objectifs.
- La maquette des enseignements ainsi que la liste des intervenants seront fournis dans l'annexe "Fiche Maquette" et l'onglet 4

Tous les étudiants en odontologie accomplissent, au cours du troisième cycle court, un stage actif d'initiation à la vie professionnelle, chez un chirurgien-dentiste, appelé maître de stage universitaire. Ce stage doit permettre à l'étudiant de mettre en application, dans le cadre d'une autonomie contrôlée, les connaissances théoriques, pratiques et cliniques acquises au cours des études odontologiques. Le praticien libéral maître de stage actif doit pouvoir comprendre et accompagner les étudiants de 6ème année. Un représentant de chaque discipline clinique fera une présentation de ce que les étudiants de 6ème année connaissent et maîtrisent. Le format condensé sur une journée complète de formation est particulièrement adapté aux praticiens libéraux.

### 3.4. Modalités d'enseignement

- Les modalités d'enseignement mises en place : formation en présentiel, à distance, hybride.
- Les rythmes de formation (alternance, séquences de cours groupés, cours du soir, séance de regroupement...)
- L'adaptation à un public spécifique

Enseignement présentiel prévu. Peut se faire en distanciel (selon conditions sanitaires).

8 heures d'enseignement réparties en 5 heures de CM et 3 heures de TD. Validation par remise d'un devoir noté sur 20, avoir la moyenne pour valider.

### 3.5. Positionnement dans l'environnement

- Le positionnement et la valeur ajoutée de la formation au sein de l'établissement dans un ou plusieurs champs
- La liste des formations de niveau équivalent, proches thématiquement, dans l'environnement régional (et dans certains cas dans l'environnement national ou international) en indiquant comment s'organise, s'il y a lieu, la coopération de ces formations dans un souci de lisibilité de la carte territoriale des formations.

Le statut de Maître de Stage est en cours d'évolution et ce type de formation tend à se généraliser dans les Facultés de Chirurgie Dentaire en France. Elle permet également d'optimiser les relations entre université et professionnels du secteur, ce qui aura pour avantage d'assurer la continuité entre la faculté et les cabinets libéraux dans lesquels les étudiants seront amenés à travailler dès leur diplôme obtenu, et donc de faciliter l'insertion professionnelle.

### 3.6. Public visé et effectifs attendus

Chirurgiens-dentistes en exercice en France justifiant d'au moins 3 années d'exercice professionnel (Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire, article 20) - Minimum : 10 / Maximum : 50 en adéquation avec le nombre d'étudiants de 6ème année.

### 3.7. Liens avec le monde socio-économique :

- Préciser les partenariats participant à la mise en place de la formation et leurs modalités.

### 3.8. Suivi de formation

- Préciser les événements liés à cette formation (date de création, modification, etc.)

Première formation prévue en décembre 2022

FICHE DE SELECTION				
Date d'ouverture de la campagne :	Lundi 12 septembre 2022			
Date de fermeture de la campagne :	Mercredi 30 novembre 2022			
Date prévisionnelle de la commission de sélection :				
Capacité d'accueil :	50			
PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER		CRITERES D'APPRECIATION		
Relevé de notes du baccalauréat :	Non			
Relevé de notes des études supérieures :	Non			
Lettre de motivation et descriptif du projet professionnel :	Non			
Curriculum Vitae détaillé :	Oui	CV détaillé précisant le nombre d'années d'exercice professionnel d'au moins 3 années <b>en France</b> (Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire, article 20)		
Lettres de recommandation :	Non			
Niveau de langue en français pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger :	Non			
Niveau de langue en anglais :	Non			
Productions personnelles (dossier, bibliographie, mémoire, etc.)	Non			
Justificatifs d'expérience professionnelle :	Non			
Document attestant d'une compétence complémentaire :	Non			
Autre document (précisez):	Oui	Obligatoire	Préciser les critères :	Diplôme de Docteur en chirurgie dentaire
Entretien Oral :	Non			

FICHE DE SOUTENABILITE					
<b>Intitulé du diplôme :</b>	Attestation d'études universitaires de Maitre de Stage Universitaire	Les cases en jaune sont à renseigner pour le calcul de la soutenabilité			
Composante :	Odontologie				
Champ :	BSS				
Niveau de sortie (L, M, D, Autre) :	Bac+6 et plus				
Détermination des droits d'inscription					
Droits systématiques :	57 €	Ne rentrent pas dans le calcul d'autofinancement de la formation			
Droit d'inscription n°1 (DI 1):	390 €	Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :	Titulaire d'un Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire ou tout diplôme équivalent UE/hors UE + 3 ans d'exercice en France		
Droit d'inscription n°2 (DI 2):		Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :			
Droit d'inscription n°3 (DI 3):		Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :			
Droit d'inscription n°4 (DI 4):		Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :			
Droit contrat d'apprentissage :					
Droit formation continue :					
Equilibre financier					
	<b>Nombre d'apprenants</b>	<b>Recettes DI</b>	<b>Autres recettes</b>		
Nb d'apprenants DI 1:	10	3 900 €	Subventions:	Précisez les sources :	
Nb d'apprenants DI 2:		0 €	Conventions :	Préciser les sources :	
Nb d'apprenants DI 3:		0 €	Taxe d'apprentissage :		
Nb d'apprenants DI 4:		0 €	Autres :	Précisez les sources :	
Nb d'apprenants contrat d'apprentissage :					
Nb d'apprenants formation continue :					
<b>TOTAL RECETTES DI:</b>		<b>3 900,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES AUTRES:</b>	<b>- €</b>	
<b>Dépenses</b>	<b>Nombre d'HEQTD</b>	<b>% non mutualisés</b>	<b>Coût affecté</b>		
<b>Coût des heures de formation</b>	<b>10,50</b>		- €	Information importante : Formation assurée par du bénévolat. Il n'y aura pas de demande de rémunération d'heures complémentaires	
H. assurées par des permanents	9,75		- €		
H. assurées par des vacataires	0,75		- €		
<b>Encadrement et coordination</b>	<b>Nombre d'HEQTD</b>	<b>% pour la formation</b>	- €		
Suivis des projets tuteurés et/ou des stages et alternants			- €		
Autres frais de coordination			- €		
PRP/PCA (personnel permanent)			- €		
<b>Coût personnel en soutien</b>	<b>Nombre d'ETP</b>	<b>% pour la formation</b>	<b>300 €</b>		
Recherche et mise en œuvre de R. P.	0,03	10%	180 €		
Suivi et gestion spécifique des étudiants	0,03	5%	60 €		
Participation à la gestion de la formation	0,03	5%	60 €		
<i>dont personnel payé en central/org. Extér.</i>	<i>0,03</i>	<i>20%</i>	<i>240 €</i>		
<b>Coût de fonctionnement spécifique</b>	<b>Montant</b>	<b>% pour la formation</b>	<b>600,00 €</b>		
Fournitures spécifiques diverses	300	100%	300,00 €		
déplacements des intervenants			- €		
Frais de réception	300	100%	300,00 €		
Autres prestations			- €		

<b>Recettes :</b>	<b>3 900 €</b>	
<b>Dépenses :</b>	<b>900 €</b>	
<b>Equilibre :</b>	<b>3 000 €</b>	<b>La formation est autofinancée</b>

## Fiche Maquette AEU : ATTESTION D'ETUDES UNIVERSITAIRES DE RADIO-ANATOMIE DENTO-MAXILLAIRE

<b>UE DISCIPLINAIRES obligatoires</b>							
Intitulé UE (précisez si obligatoire) / PARCOURS	ECTS	Intitulé des matières (Eléments constitutifs d'UE – ECUE)	Coeff. des ECUE	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Mutualisée ?(précisez avec quelle formation)
UE Maitre de stage universitaire : Présentation du stage actif : attentes de l'UFR, aspects réglementaires; L'étudiant de 6ème année : que peut on attendre de lui (connaissances et compétences), droits et devoirs de chacun; Notions clés de pédagogie, retour d'expérience et séance de questions-réponses.				5	3		